

CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ DE CORNOUAILLE ET DE CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMÉRATION

LIVRET D' ACTIONS SANTÉ ENVIRONNEMENTALE



Table des matières

Table des matières	1
Fiche action 1.	2
DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE ACTEURS SUR LA THÉMATIQUE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN CORNOUAILLE.....	2
Fiche action 2.	4
PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR FAVORABLE À LA SANTÉ.....	4
Fiche action 3.	6
AGIR SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR POUR AMÉLIORER LA SANTÉ	6
Fiche action 4.	8
FAVORISER L'ACCÈS ET LES BONNES PRATIQUES EN TERMES D'ALIMENTATION	8

Fiche action 1.

DÉVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ENTRE ACTEURS SUR LA THÉMATIQUE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN CORNOUAILLE

Objectif général	Favoriser le décroisement des acteurs et créer une culture commune sur la santé environnementale en Cornouaille		
Objectifs spécifiques	- Contribuer à diffuser la connaissance et à intégrer la santé environnementale dans les politiques publiques menées par les collectivités - Favoriser les échanges et l'interconnaissance - Permettre des retours d'expériences - Impulser des dynamiques de projets partenariaux		
Contexte	Le développement d'environnements et de cadres de vie sains et favorables au bien-être nécessite l'implication de nombreux acteurs locaux, agences et collectivités locales. Ces divers acteurs disposent de nombreux leviers d'actions pour agir sur les déterminants de la santé environnement à travers leurs différents domaines de compétences : énergie, urbanisme, aménagement du territoire, alimentation, agriculture, transports, gestion des déchets, logement, culture, sport, éducation, tourisme.... La transversalité du champ de la santé environnement nécessite l'interconnaissance et la coopération des acteurs qui au travers de leurs missions et actions, peuvent contribuer à réduire l'exposition des populations et à développer des environnements favorables à la santé. A chaque étape du diagnostic est apparue la nécessité de cette interconnaissance pour lancer une dynamique santé environnement plus fluide et cohérente sur la Cornouaille.		
Description de l'action	- Organiser annuellement « Les rencontres santé environnement en Cornouaille » avec les acteurs du territoire intéressés et les élus pour créer un réseau de partenaires impliqués en santé environnement : - Organiser une première rencontre de mobilisation des acteurs pour présenter la démarche, le plan d'actions et prioriser les sujets des séminaires - Organiser un séminaire annuel sur une thématique définie prioritairement dans le plan d'actions - Exemples de formats : ateliers de réflexions et d'échanges, tables rondes sur des retours d'expériences, conférences, forum, actualités PRSE, bourse aux idées d'actions... - Rédiger et diffuser des fiches mémos aux acteurs sur la thématique abordée suite au séminaire		
Pilote de l'action	CLS CCA CLS Cornouaille	Partenaire(s)	ARS, EPCI, Promotion Santé Bretagne, REEB, ORSB, CPTS, Capt'air, Approche éco-habitat, Mutualité Française Bretagne, Réseau santé environnement régional, Région, CPAM, MSA, Réseau Tyneo...
Public(s) visé(s)	Professionnels, bénévoles,	Territoire(s) concerné(s)	Cornouaille (7 EPCI)

	associations, élus, collectifs d'usagers		
Calendrier prévisionnel	2026-2030	Liens avec d'autres projets ou plans d'actions	PAT, PCAET, PRSE
Financement/budget	<u>Coût prévisionnel</u> A définir		
	<u>Financeurs sollicités</u> ARS		
Dispositif de suivi/évaluation : - Outils - Indicateurs de suivi	• Nombre de rencontres • Nombre de participants (associations, élus, structures...) • Diversité des participants (structures, thématiques...) • Evaluation qualitative des rencontres (satisfaction, intérêt pour la démarche, utilité, perspectives, acquisition de connaissances...) • Recensement des projets santé environnement concrétisés par les partenaires du réseau • Outils : feuille de présence, questionnaires d'évaluation, questionnaire 1ère réunion et un à 2-3 ans pour voir l'évolution		

Fiche action 2.

PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR FAVORABLE À LA SANTÉ

Objectif général	Faire connaître et encourager les pratiques liées à l'environnement extérieur favorables à la santé
Objectifs spécifiques	- Sensibiliser et informer le public sur l'impact de la qualité de l'environnement extérieur sur la santé (vigilance pollens, indice UV, particules fines...) - Relayer les bonnes pratiques en matière de qualité de l'environnement extérieur
Contexte	La qualité de l'air, de l'environnement extérieur et la pollution atmosphérique sont actuellement reconnues comme présentant d'importantes menaces environnementales pour la santé humaine. Les élus ont inscrit ce thème en première priorité et la consultation des habitants priorité n°2. Différents composants (particules fines, gaz (à NO₂, SO₂, O₃), pollens) sont présents et affectent notre santé, dus aux déplacements, aux infrastructures, au climat, aux activités humaines. On estime à environ 2 000, le nombre de décès prématurés qui seraient causés par la dégradation de la qualité de l'air extérieur en Bretagne (1). D'autres éléments peuvent aussi avoir un impact sur notre santé : UV, parasites et espèces invasives. Les recommandations de l'OMS préconisent l'implication cruciale du secteur de la santé pour la sensibilisation, l'information des populations sur les impacts de cette pollution sur la santé. D'autre part, les travaux des chercheurs (2) ont conduit au consensus scientifique suivant : l'accès à la nature améliore la santé mentale. Des approches pro-actives de renaturation et de valorisation de l'impact positif de la nature et de la biodiversité sur la santé seront proposés dans les fiches action. 1) source Tableau de Bord Santé Environnement Bretagne – Édition 2024 p 7 2) Sébastien Denys, SPF, la santé en actions N°467 « Préserver la nature pour protéger la santé des populations »
Description de l'action	- Mettre en place des temps de sensibilisation et d'information : - Dans les collectivités via des temps d'échanges et des ateliers sur la qualité de l'aménagement et l'environnement extérieur (nature en ville, cours d'écoles favorables à la santé, qualité de l'air extérieur, urbanisme favorable à la santé, adaptation au changement climatique...) - Auprès du grand public sur les bonnes habitudes en matière d'environnement extérieur via les fédérations sportives et ligues sportives, les structures d'animation de la vie sociale, éducateurs à l'environnement - Diffuser les outils et les ressources mobilisables (ex. guide des bonnes pratiques en balade, travail avec les services mobilités des collectivités, Recosanté,

	pollinarium, chemins en ville et en campagne, publications Promotion santé Bretagne...), relais des cycles de visites BRUDED aux élus du territoire Proposer aux professionnels et bénévoles des formations à la promotion de la santé par le contact avec la nature (offre formation PSB)		
Pilote de l'action	CLS CCA CLS Cornouaille Acteurs experts QCD, EPCI volontaires	Partenaire(s)	ARS, Médecine du travail, structures d'animation de la vie sociale, structures de l'enfance et de la jeunesse, Promotion santé Bretagne, EPCI, ligues sportives/clubs, Région, CAUE, CPTS, MSP, Maison des transitions et de l'habitat, Pôle aménagement QCD, CAUE
Public(s) visé(s)	Soignants, travailleurs sociaux, professionnels social, médico-social, enfance/jeunesse, écoles, habitants, publics vulnérables, familles, élus	Territoire(s) concerné(s)	Cornouaille (7 EPCI)
Calendrier prévisionnel	2026-2030	Liens avec d'autres projets ou plans d'actions	PCAET, PRSE : priorité 8 / objectifs 17 et 18
Financement/budget	<u>Coût prévisionnel</u> A définir		
	<u>Financeurs sollicités</u> ARS		
Dispositif de suivi/évaluation : - Outils - Indicateurs de suivi	- Nombre de professionnels mobilisés - Nombre de participants aux ateliers		

Fiche action 3.

AGIR SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR POUR AMÉLIORER LA SANTÉ

Objectif général	Permettre aux habitants et aux professionnels d'avoir des leviers d'actions pour améliorer la qualité de l'air intérieur des logements
Objectifs spécifiques	- Faire connaître les gestes qui permettent une amélioration de la qualité de l'air des logements de façon ludique et déculpabilisante - Permettre aux personnes volontaires de repérer l'incidence du radon dans leur logement - Faciliter l'accès du public vers un conseil en environnement adapté (allergies, maladies respiratoires...)
Contexte	Nous passons 80% de notre temps à l'intérieur d'un bâtiment alors que l'air intérieur est 8 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. En cause, un air moins renouvelé, la présence de composés organiques volatils (bougies, peintures, meubles, parfums...) ou encore l'humidité dans certaines pièces sont autant d'éléments qui impactent la qualité de l'air intérieur. D'autre part, la Bretagne est une région où le risque radon est élevé, notamment en Cornouaille. Par ailleurs, le radon a un effet cumulatif avec le tabac qui augmente donc les risques pour la santé. Ce gaz radioactif incolore, inodore et invisible émane des sols granitiques et peut remonter dans les sous-sols, rez-de-chaussée et premiers étages des habitations. Une étude régionale récente fait état d'une méconnaissance du radon par la population bretonne, tout comme l'enquête lancée à l'échelle de la Cornouaille où 75% des personnes sondées se déclarent peu ou pas informées sur la qualité de l'air intérieur.
Description de l'action/objectifs opérationnels	- Organiser localement des ateliers de sensibilisation (tels que « Ma maison change d'air », bonnes pratiques pour sécuriser les combustions dans un logement et limiter le risque d'intoxication au monoxyde de carbone...) pour le grand public et les professionnels - Mettre en œuvre les campagnes d'information et de mesure du radon dans les logements : - Soirées publiques d'information sur l'impact du radon sur la santé - Distribution de kits de mesure - Relevés et analyse de résultats - Accompagnement des particuliers - Réfléchir à la création de poste de Conseiller médical en environnement intérieur sur la Cornouaille

Pilote de l'action	CLS Cornouaille CLS CCA Approche éco habitat	Partenaire(s)	ARS, CD29, Région, Mutualité Française Bretagne, Ildys, CPTS, MSP, professionnels de santé, structures d'animation de la vie sociale, collectivités, CPAM, Réseau Tyneo, bailleurs sociaux, Maison des transitions et de l'habitat, Capt'Air
Public(s) visé(s)	Travailleurs sociaux, professionnels de santé, du bâtiment, de la petite enfance, élus, bénévoles, CCAS, associations, grand public, bailleurs sociaux	Territoire(s) concerné(s)	7 EPCI de Cornouaille
Calendrier prévisionnel	2026-2030	Liens avec d'autres projets ou plans d'actions	1000 premiers jours PRSE : priorité 10 / objectifs 19 et 20
Financement/budget	<u>Coût prévisionnel</u> A définir		
	<u>Financeurs sollicités</u> A définir		
Dispositif de suivi/évaluation : - Outils - Indicateurs de suivi	• Nombre d'ateliers « Ma maison change d'air » et nombre de participants • Nombre de soirées d'information du radon réalisées et nombre de participants • Nombre de kits distribués et retournés • Nombre de foyers accompagnés • Suivi de la réflexion de la création du poste de CMEI (partenariats, freins, leviers...)		

Fiche action 4.

FAVORISER L'ACCÈS ET LES BONNES PRATIQUES EN TERMES D'ALIMENTATION

Objectif général	Promouvoir et encourager une alimentation saine et durable* pour tous		
Objectifs spécifiques	Faire connaître et déployer les dispositifs d'information et d'accompagnement sur l'alimentation		
Contexte	L'alimentation est la thématique qui semblait la plus préoccupante pour les habitants ainsi que pour les élus, selon l'enquête qui leur a été transmise en 2023 (1ère thématique par ordre d'importance pour les habitants). La Cornouaille est un territoire agricole qui peut se prêter à la mise en place de modes de consommation plus vertueux, afin de répondre aux besoins des habitants, soucieux de mieux consommer pour leur santé et leur environnement (agriculture bio, raisonnée, circuit courts, consommation de produits locaux...). Outre le souhait des habitants de consommer des produits sains pour la santé et l'environnement, savoir les cuisiner en contournant les freins financiers et de temps, tout en favorisant le lien social, est un enjeu pour mieux se nourrir. Le diagnostic et la consultation des acteurs montrent de nombreuses initiatives sur le territoire et des dispositifs favorables sur lesquels s'appuyer.		
Description de l'action	- Relayer auprès des acteurs les appels à projets, programmes, ressources mobilisables, via des supports de communication - Organiser un forum pour faire connaître les modalités de déploiement des programmes et recueillir les retours d'expériences dans le cadre des « Rencontres santé environnement en Cornouaille » : - Présentation des programmes tels que Opticourses, programme Malin, Ordonnances vertes, Ma fourchette change d'assiette... - Valorisation et retours d'expériences du terrain		
Pilote de l'action	CLS CCA CLS Cornouaille EPCI (via les PAT)	Partenaire(s)	ARS, structures d'animation de la vie sociale, CPTS, MSP, Sur un air de terre, Maison de l'alimentation itinérante, PAT, Mutualité française Bretagne, Promotion santé Bretagne, Aux goûts du jour, MAB, Défi santé nutrition, diététiciennes libérales, ADESS, CH Cornouaille, CD 29, Région, Maison des transitions et de l'habitat
Public(s) visé(s)	Publics en situation de précarité, enfants,	Territoire(s) concerné(s)	Cornouaille (7 EPCI)

	familles, grand public, professionnels de santé		
Calendrier prévisionnel	2026-2030	Liens avec d'autres projets ou plans d'actions	PAT, PRAPS, PRSE : priorité 11 / objectif 22 du PRSE
Financement/budget	<u>Coût prévisionnel</u> A définir		
	<u>Financeurs sollicités</u> A définir		
Dispositif de suivi/évaluation : - Outils - Indicateurs de suivi	• Réalisation du forum • Nombre de participants • Nombre d'initiatives déployées sur le territoire (questionnaires auprès des acteurs et retours de l'ARS) • Nombre de formations réalisées		

* Définition de l'ADEME : « l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire »

Quimper Cornouaille Développement

24 route de Cuzon – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex Tél. 02 98 10 34 00 – www.qcd.bzh

Concarneau Cornouaille Agglomération

1 rue Victor Schoelcher – 29900 Concarneau Tél. 02 98 97 71 50 – www.cca.bzh

